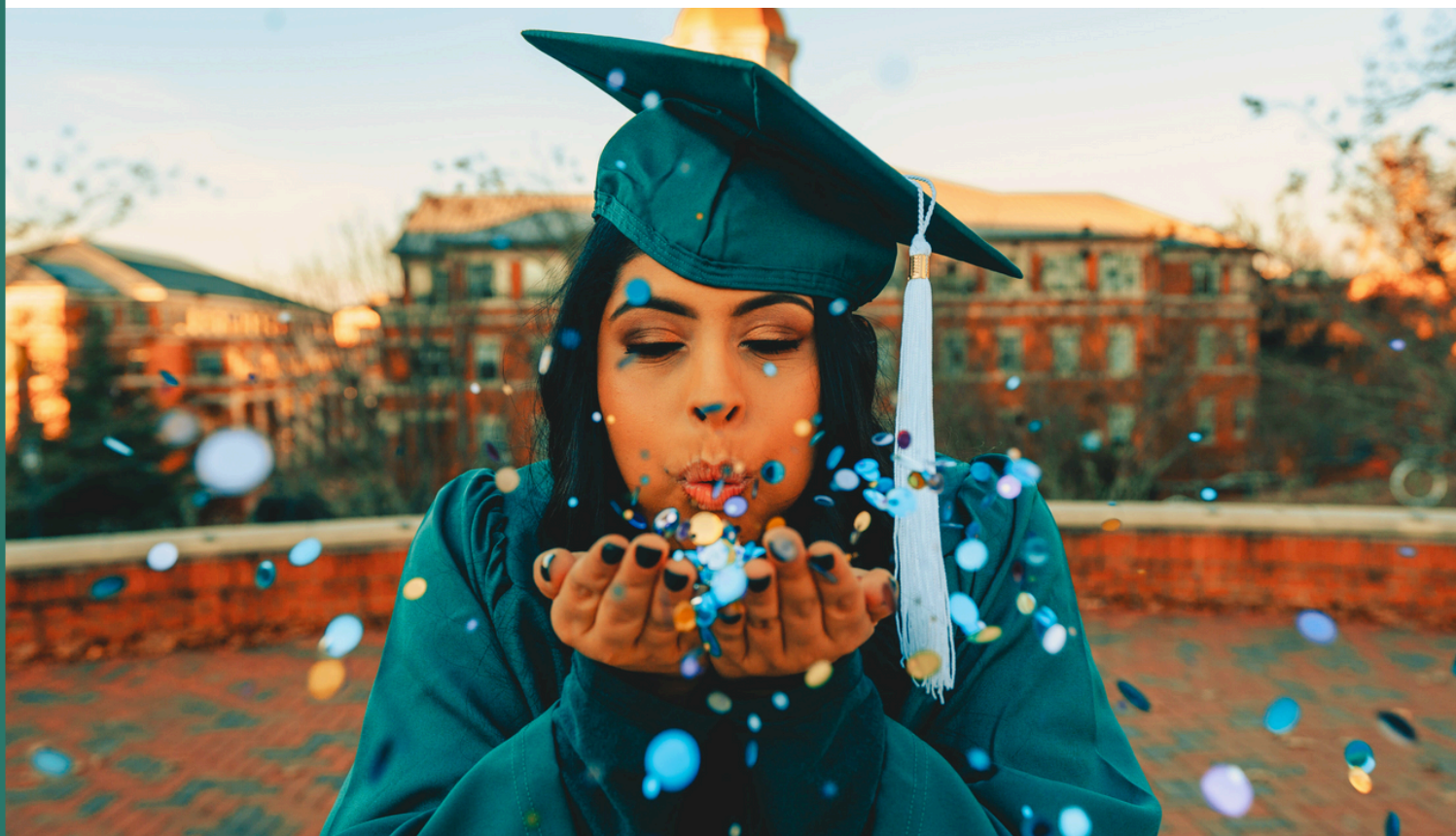




Les étapes clés pour réussir votre **VAE**



VAE : VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

CONSTRUISEZ votre projet ...
VALIDER votre diplôme



LA VAE : QU'EST-CE QUE C'EST ?



VAE = Validation des Acquis de l'Expérience

C'est un dispositif qui vous permet d'obtenir un diplôme correspondant à votre expérience professionnelle.



LES AVANTAGES DE LA VAE

Faire valoriser vos compétences acquises au fil des années comme si vous les aviez acquises par une formation.



Valorisation des compétences acquises et amélioration de l'employabilité, pérennisation des postes



Obtention d'un diplôme ou d'une certification professionnelle à son rythme



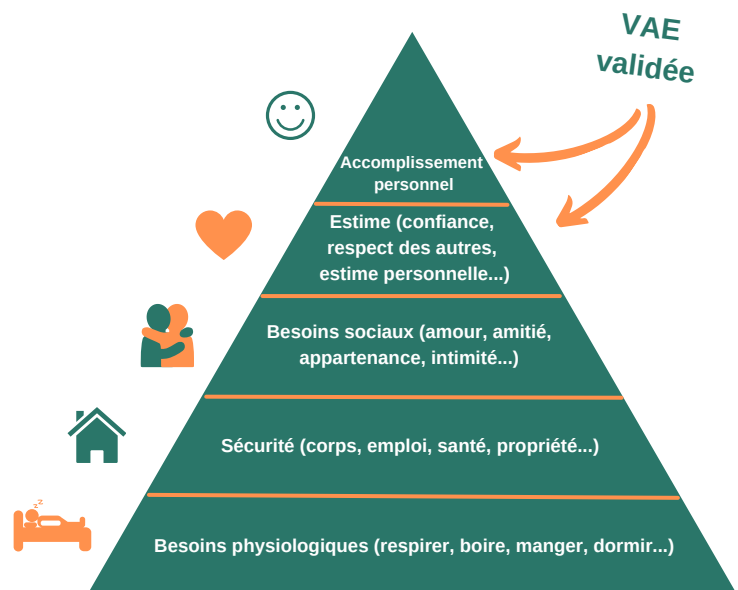
Optimisation de l'évolution professionnelle et financière



Motivation sur le poste de travail



Sentiment de légitimité et de fierté



Source : Pyramide de Maslow



LES FINANCEMENTS POSSIBLES

→ SALARIÉ SECTEUR PUBLIC

Droit individuel à la formation (DIF) : permet aux salariés de la fonction publique de suivre une formation, de financer une VAE.

Congé de VAE : être rémunéré pour les heures consacrées à sa VAE.

→ SALARIÉ SECTEUR PRIVÉ

Le plan de développement des compétences : permet à l'employé de suivre une VAE et de financer son déroulement.

Le Compte Personnel de Formation (CPF) : permet à des individus de financer une VAE.

Les Fonds de Gestions des Congés Individuels de Formation (Fongecif) : propose le financement de projets professionnels dont les VAE.

→ DEMANDEUR D'EMPLOI

La région : "Passeport VAE" ou "Pass VAE" ou "Chéquier VAE".

Pôle emploi : aide complémentaire pour accompagner le financement de la région

CPF : durant une période de chômage

→ AUTRES

INTÉRIMAIRES FAT.TT.

BÉNÉVOLES Mission locale, CIO ou Pôle Emploi

INTERMITTENTS DU SPECTACLE

RÉFUGIÉS Mission locale ou CIO AFDAS

CONTRATS AIDÉS CNFPT ou CPF ou plan de développement des compétences

* La VAE est en pleine réforme. Les modalités, étapes et pré-requis sont déjà modifiés et simplifiés pour 24 certifications et diplômes. Rendez-vous sur <https://vae.gouv.fr/>

LES ÉTAPES CLÉS



ÉTAPE 1 PRÉPARER LE PROJET

- ➔ Avez-vous une **expérience** (salarié, stagiaire ou bénévole) d'au moins 1 an dans le domaine visé ?
- 🎯 **Vérifier** que la certification visés est bien inscrite au RNCP.



ÉTAPE 2 DOSSIER DE FAISABILITÉ

- ➔ **Document** qui rassemble les justificatifs de vos expériences dans le domaine.
- 🎯 **Vérifier** que votre parcours professionnel vous permet de débiter une VAE.



ÉTAPE 3 DOSSIER DE VALIDATION

- ➔ **Dossier professionnel** à rédiger détaillant des activités-types que vous exercez ou avez exercées.
- 🎯 **Faire le lien** entre vos compétences professionnelles et celles attendues pour l'obtention du diplôme ou de la certification professionnelle.



ÉTAPE 4 ENTRETIEN AVEC LE JURY

- ➔ **Échange** avec le jury pour argumenter votre dossier de recevabilité et de validation.
- 🎯 **Vérifier** la cohérence entre le livret 1, le livret 2 et vous-même.

* La VAE est en pleine réforme. Les modalités, étapes et pré-requis sont déjà modifiés et simplifiés pour 24 certifications et diplômes. Rendez-vous sur <https://vae.gouv.fr/>



LE DICO VAE



ORGANISME CERTIFICATEUR :

- Délivre les certifications
- Décide des contenus des certifications (compétences et connaissances exigées) et des modalités d'évaluation
- Est le seul responsable de la gestion administrative de votre dossier



AAP

- Architecte Accompagnateur de Parcours
- Guide et conseille les candidats, choisi l'organisme certificateur, recherche les financements, rédige avec le candidat le dossier de faisabilité, prescrit les éventuelles formations complémentaires,
- Est responsable de votre parcours sur France VAE



RNCP :

- Répertoire National des Certifications Professionnelles
- A la disposition de tous, constamment mis à jour, informe sur les diplômes, titres et certifications à finalités professionnelles reconnus en France.



RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION :

Document qui décrit de façon détaillée les capacités, compétences et savoirs exigés pour l'obtention de la certification visée.



ACTIVITÉ-TYPE :

Activité décrite dans le Référentiel Emploi, Activités et Compétence (REAC). Elle correspond à plusieurs tâches qui ont été réalisées dans l'emploi.



DOSSIER DE FAISABILITÉ

Livret 1



Dossier qui permet de vérifier que votre expérience correspond aux attentes du référentiel de la certification.



Si oui, votre dossier est recevable.

LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER

1

Formulaire de candidature complété et signé

2

Documents justifiant votre expérience

3

Attestation sur l'honneur (une seule demande de VAE est déposée pour la certification pour l'année civile en cours).





Retrouvez les liens et modèles à la fin du guide

DOSSIER DE FAISABILITÉ

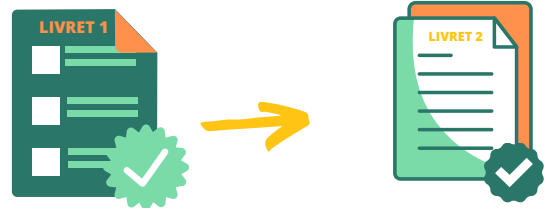
Livret 1

 Dossier complet envoyé par votre AAP à l'organisme certificateur qui va étudier votre demande.

 Délai de réponse de 2 mois maximum

 Si pas de réponse : dossier accepté

Dossier 1 validé : GÉNIAL !
Vous pouvez passer à l'étape suivante



Dossier 1 non validé : TOUT N'EST PAS PERDU !
Explication donnée sur le refus



Retrouvez les liens et tutos à la fin du guide



DOSSIER DE VALIDATION

Livret 2



Dossier qui a pour but d'exposer les preuves de votre pratique professionnelle.



Document de 50 à 100 pages environ avec :

- un inventaire des activités menées (en rapport direct avec le diplôme préparé)
- une description précise des missions de chaque activité
- les compétences acquises lors des missions et activités effectuées

1

Document envoyé par votre AAP à votre organisme certificateur

2

Examen de votre dossier par le jury qui va évaluer les compétences visées



Ce document doit **obligatoirement** être présenté au jury le jour de l'examen



Retrouvez des outils à la fin du guide



ENTRETIEN AVEC LE JURY



Permet au jury de :

- Comprendre votre parcours
- Vérifier la cohérence de vos pratiques au regard du référentiel du diplôme visé



Détails de l'entretien :



15 à 60 minutes



Jury : 4 à 10 personnes



Votre présentation et celle de votre parcours professionnel



Échange "questions / réponses" entre vous et le jury

Le jury dispose de l'ensemble des livrets



Pour certaines certifications (Titres professionnels): mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée demandée



ENTRETIEN AVEC LE JURY



L'oral avec le jury peut aboutir à trois issues :

1

Validation totale : vous avez votre certification.

Vous pourriez même obtenir une mention.

2

Validation partielle : vous validez uniquement certaines compétences.

Le jury vous indiquera la démarche à suivre.

3

Refus de validation : vous n'avez pas votre certification.

Les compétences attendues n'ont pas été constatées, vous pourrez tout de même repasser cette étape.



Retrouvez des outils à la fin du guide

QUESTIONS / RÉPONSES



Quelle est la durée moyenne d'une VAE ?

Préparation en moyenne sur 6-8 mois. L'important est de trouver votre rythme de travail ! (1 an maximum)



Quel est le coût d'une VAE ?

Coût variable selon les organismes et le niveau de certification visé.

Il peut y avoir une prise en charge partielle ou totale du coût de la prestation par votre CPF, Pôle emploi, votre employeur, la région;..



Comment organiser sa VAE ?

2 options :

Se préparer seul

Se faire accompagner



Quel est le rôle d'un accompagnateur VAE ?

- Vous **guider** et vous **accompagner** dans les différentes étapes de la VAE
- Vous **aider** à analyser votre expérience au regard des compétences liées au diplôme visé
- Vous **apporter** des outils méthodologiques pour la rédaction du livret 2
- Vous **préparer** à l'entretien avec le jury et à la mise en situation professionnelle si besoin



Quels sont les documents à avoir **OBLIGATOIREMENT** le jour de l'oral?

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Les attestations des formations obligatoires (prescrites par votre AAP)
- Votre dossier de validation

QUI SOMMES-NOUS ?

→ Les directrices

Sophie 38 ans



MASTER 2 Sciences de l'Éducation "Formation de formateurs"

Et aussi Infirmière

“ Fan de voyage d'aventure, de balade en nature, de rénovation immobilière et de chocolat. J'aime rencontrer, échanger, faire rire, organiser des événements. Au quotidien, j'ai besoin d'aider et d'accompagner les personnes dans leurs projets de vie. Contribuer au bien-être de l'autre me tient particulièrement à cœur. ”

Gail 32 ans

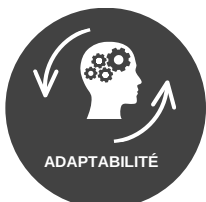


MASTER 2 Sciences de l'Éducation 'Formation de formateurs'

Et aussi ... Diététicienne-nutritionniste et Conseillère de santé (USA)

“ Ayant longtemps vécu dans différents pays, j'ai découvert diverses cultures et participé à plusieurs missions humanitaires (Haïti, Afrique du Sud...). Je suis passionnée de musique, de mécanique, de jardin et de santé. Ma vie personnelle et professionnelle est motivée par l'intérêt que je porte à l'accompagnement et au partage. ”

→ Nos valeurs



L'ACCOMPAGNEMENT VAE

avec **So'Good** 

- ➔ Un expert de la VAE aide les candidats à mettre en valeur leurs compétences professionnelles en proposant un accompagnement :

-- À distance --
-- Sur mesure --
-- 100 % Accessible --



- ➔ L'assurance d'un accompagnement VAE de qualité pour une évolution So'Pro
- ➔ Une démarche professionnelle, sur mesure en toute simplicité
- ➔ La mise en œuvre de la Conception universelle de l'Accompagnement
- ➔ L'art d'aider à prendre du recul pour mieux se mettre en avant

➔ Nos domaines

▶ RH - FORMATION

▶ SANTÉ - SOCIAL

▶ TRANSPORT - LOGISTIQUE

▶ ESTHETIQUE

▶ IMMOBILIER - DROIT

▶ INDUSTRIE

▶ COMMERCE - MARKETING

▶ BANQUE - ASSURANCES

▶ COMPTABILITE - GESTION

▶ ANIMATION - SPORT

▶ ET BIEN +

L'ACCOMPAGNEMENT VAE

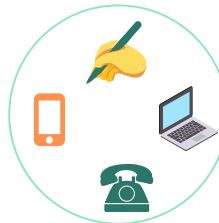
avec **So Goo** 

➔ Un accompagnement personnalisé et adapté en fonction des besoins :

Organisationnels



Matériels



Spécifiques



➔ Nos outils

- ➔ Plate-forme de formation (espace personnel, messagerie, stockage de document, ...)
- ➔ Site internet
- ➔ Synthèses des rendez-vous pédagogiques disponibles en audio sur demande
- ➔ Accès à des outils facilitateurs de la lecture et de l'écriture

➔ Les grandes étapes de l'accompagnement

1 - Information et entretien diagnostic

- Conseils sur le choix du diplôme selon le parcours professionnel : entretien "conseil et orientation", choix de l'organisme certificateur et recherche de financements
- Validation du choix de la certification professionnelle ou du diplôme choisi
- Attribution de l'accompagnateur référent

2 - Premier entretien "candidat - accompagnateur référent"

- Évaluation des besoins, des attentes et définition des modalités d'accompagnement

3 - Entretiens réguliers "candidat - accompagnateur référent"

- Aide à l'élaboration du dossier de recevabilité si besoin
- Aide à la rédaction du dossier d'expérience
- Préparation de l'oral de validation face au jury

L'ACCOMPAGNEMENT VAE

avec **So Goo** 

➔ Nos prestations d'accompagnement

✓ Livret 1
✓ Livret 2
✓ Préparation oral Jury

4 Formules

Allégée (15h)	Renforcée (30h)
Classique (24h)	À la carte (10h)

➔ Du niveau CAP au niveau Master

➔ Quelques chiffres

- Durée moyenne d'un accompagnement : **6/8 mois**
- Capacité actuelle d'accompagnement : **180 accompagnements / an**

➔ 12 experts de l'accompagnement à la VAE, leur rôle :

Guider dans les différentes étapes du projet

Aider à expliciter et analyser l'expérience

Conseiller et accompagner dans la rédaction des dossiers

Préparer à l'entretien avec le jury

Écouter, encourager et donner le sourire aux candidats

➔ 2 référents pédagogiques

➔ 1 référent "inclusion / handicap"

➔ 1 référent "conseil / orientation"



Quelques outils et liens

→ Cliquer dessus

- [Comment trouver mon diplôme ou ma certification ?](#)
- [Comment trouver votre organisme certificateur ?](#)
Informez-vous auprès de lui pour savoir si des documents complémentaires sont à fournir.
- [Tableau pour vous aider à justifier votre expérience](#)
Pour commencer à y réfléchir
- [Exemple de dossier de recevabilité = Livret 1](#)
Différent selon les organismes certificateurs (Ici Ministère Jeunesse Education Recherche)
- [LA VAE : Les financements possibles](#)
- [Handicap : liens utiles pour en savoir plus](#)
 - <http://www.fiphfp.fr/>
 - <https://www.agefiph.fr/>

Impossible n'est pas *So Good!*



Nous contacter



07.67.45.47.61



www.sogoodformation.com



contact@sogoodformation.com

Suivez-nous



SO GOOD FORMATION

N° SIRET : 91023551400015

CODE NAF : 8559A - Formation continue d'adultes

Statut : Société à responsabilité limitée (SARL)

Numéro de déclaration d'activité : 84070135207